



Coupé depuis 3 jour sans etre prevenue avec 2 enfant

Par **gregman**, le **07/02/2008** à **19:02**

Bonjour,rnrnNous avons été coupé du gaz par la Ste Gaz De France le 05.02.08 au matin.rnLe technicien s'est présenté car mndaté par la Ste nommé ci-dessus car aucun contrat n'aurait été établit à cette adresse.rnMa conjointe lui a demandé de patienter quelque instant pour lui permettre de contacter GDF afin de connaitre le pourquoi du comment!rnCe dernier lui a essuyé un refus!rnMa conjointe lui explique que nous avons 2 enfants 1 de 18 mois et un nouveau né de 2 mois.rnIdem rien à faire!rnDepuis ce jour nous n'avons plus de chauffage et d'eau chaude.rnNous avons pris aussitôt contact avec GDF.rn- La 1er conseillère a établie un contrat , contrat obligatoire de 2 ans mais ceci n'étant pas le problème.rnelle me confirme qu'un technicien va nous contacter pour passer remettre le gaz. Me dit aussi que faire les démarche par courrier c'est pas la bonne solution car ces derniers peuvent s'égarer. Déjà pas très rassurant... rn- Je rappel quelque temps après et là différent, la conseillère me dit qu'il me peuvent pas appeler le technicien eux même que cela se fait par e-mail.... Je ne dois pas m'inquiéter le nécessaire est fait. Quel soulagement!rn- 15h pas de nouvelle du technicien, je rappel de nouveau, DOMMAGE il fallait le prévenir avant 15h et la personne d'avant n'a pas pu envoyer de mail car seul le responsable du service peut avoir contact avec les techniciens de secteur !!!!rnMais pas d'inquiétude GDF est là.... un technicien vous appel dans la journée pour eventuellement passer avant 20h voir au plus tard demain dans la journée.rn- 19h30 pas de nouvelle (habituellement on dit bonne nouvelle mais pas là!), surprise l'on doit rappeler demain matin pour le RDV, on ne peut toujours rien faire pour nous. Là actuellement il fais 15° dans les chambres...rn- ce jour le 06.02.08, appel à 8h33, je re-explique ma situation la conseillère Mlle Delphine de la plateforme téléphonique du Calvados m'explique que pour le technicien seul le responsable fixe les RDV et que le premier à me proposer est en du 11.02.08 entre 8h et 10h logiquement!rnElle regarde après mon ancien dossier ce dernier est bien résilier. Bizarre!!! mais bon je suis navré mais ne peux rien pour

vous!
Merçi GDF, 2 enfants sans eaux chaude, sans chauffage GENIAL.
Que fait on des lois interdisant de résilier tout contrat hivernale avant le 31.03.08, le délai de 5 jours pour ainsi avoir le temps de comprendre le pourquoi du comment???
MERCI d'avance pour l'aide a apporter